Fonds Patrimoine Scotia

Fonds Patrimoine Scotia américain d'obligations de base+

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds Patrimoine Scotia américain d'obligations de base+.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser des rendements supérieurs à long terme et à procurer un revenu ainsi qu'une plus-value du capital en investissant principalement dans un portefeuille d'obligations d'État américaines et d'obligations de sociétés américaines ainsi que dans des titres adossés à des prêts hypothécaires. Le Fonds peut également investir dans des titres de marchés émergents libellés en dollars américains, des titres de créance de second ordre et des titres de créance de premier ordre d'États et de sociétés qui ne sont pas américains.

Les placements du Fonds dans des obligations auront une note moyenne pondérée correspondant au moins à celle des titres de premier ordre.

Une tranche maximale de 20 % de l'actif du Fonds pourrait être investie dans des titres de créance de premier ordre émis par des sociétés ou des gouvernements de marchés émergents des États-Unis. Au plus 20 % de la valeur liquidative du Fonds pourra être investie dans des obligations d'État non américaines et des obligations de sociétés non américaines. Au moins 80 % de la valeur liquidative du Fonds sera investie dans des titres de premier ordre. Les placements dans des titres qui ne sont pas libellés en dollars américains et des titres qui n'ont pas une note de premier ordre seront effectués de façon stratégique en fonction de l'évaluation que le conseiller en valeurs fera de la gestion de l'écart au moyen d'une approche ascendante fondamentale.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres étrangers.

Risques

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (la « période »), les parts de la série Apogée du Fonds ont généré un rendement total de 1,9 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Les rendements des autres séries du fonds seront similaires à ceux de la série Apogée, toute différence de rendement résultant principalement des différents frais de gestion, des charges d'exploitation et des autres dépenses applicables à la série en question. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, le rendement de l'indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond Index (CAD, couvert), indice de référence général du Fonds, a été de 0,2 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Au quatrième trimestre, le rendement des titres à revenu fixe a été mitigé. La hausse des taux d'intérêt a eu une incidence sur les rendements totaux, tandis que le rétrécissement des écarts a favorisé les rendements excédentaires. L'indice de référence général a affiché un rendement excédentaire de 0,18 %, surtout dans le secteur des sociétés, les titres adossés à des créances hypothécaires accusant un retard. Au sein des obligations de société, les enjeux des secteurs des services aux collectivités et de l'industrie ont surpassé ceux de la finance et des produits structurés. Les titres adossés à des créances hypothécaires ont subi l'incidence négative de la volatilité des taux d'intérêt, bien que les prêts hypothécaires se soient quelque peu redressés lorsque les risques liés aux élections et à la réglementation se sont atténués. Le secteur des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales a bénéficié de l'amélioration des perspectives de l'immobilier commercial et de l'optimisme quant à la baisse des taux d'intérêt, tandis que les titres adossés à des actifs ont bénéficié de la forte demande des investisseurs.

Le rendement des bons du Trésor sur 10 ans a augmenté tout au long de la période, clôturant l'exercice à 4,57 %, le rendement des bons du Trésor sur 2 ans clôturant à 4,24 %. La courbe des taux qui suit l'écart entre les rendements des obligations sur 10 et 2 ans s'est brièvement inversée, mettant en évidence le point d'inflexion entre la politique monétaire et les nouvelles politiques administratives. Les écarts de taux se sont resserrés, rendant compte de la forte confiance des consommateurs et de la vigueur du marché du travail. À la clôture de l'exercice, les écarts de taux des obligations de sociétés s'établissaient à 80 points de base, soutenus par la forte croissance aux États-Unis, les solides fondamentaux des sociétés et la demande soutenue des investisseurs axés sur les rendements.

Le Federal Open Market Committee des États-Unis a abaissé le taux des fonds fédéraux en novembre et en décembre et a également révisé les estimations prospectives, prévoyant deux réductions des taux d'intérêt en 2025. Le président Powell a cité la convergence de l'inflation vers la cible de 2 % et les risques pour l'emploi pour justifier une position plus neutre. La croissance de la masse salariale non agricole a ralenti, mais est demeurée vigoureuse, tendant à la normalisation. L'élection présidentielle américaine a engendré de la volatilité sur les marchés, notamment en raison des incertitudes quant aux tarifs douaniers, aux dépenses budgétaires et à la politique fiscale.

Les fondamentaux des titres de créance de sociétés sont demeurés stables malgré le durcissement des conditions financières. Si la baisse des taux d'intérêt initiaux s'est poursuivie, les taux d'intérêt à plus long terme sont restés élevés, ce qui a affecté le marché du logement et d'autres secteurs sensibles aux taux d'intérêt. Les défauts de paiement des prêts automobiles et l'utilisation accrue des cartes de crédit signalent un affaiblissement potentiel de la clientèle, mais la confiance des consommateurs et les ventes au détail demeurent favorables.

Les secteurs à volatilité élevée ont affiché de solides rendements excédentaires, les supermarchés affichant un bon rendement malgré l'annulation de l'acquisition d'Albertsons Companies, Inc. par Kroger Co. Les sociétés de câble et de satellite, les sociétés de médias et de divertissement et les FPI d'immeubles de bureaux ont enregistré des performances notables. Le secteur des soins de santé a été confronté à des défis en raison de l'examen minutieux des gestionnaires de régimes d'assurance-médicaments et de l'accent mis par la nouvelle administration américaine sur le prix des médicaments d'ordonnance.

Les produits structurés ont bénéficié des tendances techniques favorables à long terme, les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et les titres adossés à des actifs générant des performances positives. Les nouvelles émissions de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales assorties de normes de souscription prudentes ont été bien accueillies par les investisseurs. Le resserrement des écarts de taux des titres adossés à des actifs a été soutenu par la résilience économique, la désinflation, les rendements attrayants et la forte demande d'exposition diversifiée. Dans l'ensemble, les titres adossés à des

créances hypothécaires ont offert des rendements intéressants et ont servi de couverture à la volatilité des titres de créance.

Le Fonds a surclassé l'indice de référence général, en partie en raison de la sélection de titres et de la répartition sectorielle.

Pour ce qui est des catégories d'actifs, le choix de titres du Fonds dans les obligations de société a été l'un des plus importants contributeurs, de même que ses allocations sectorielles en ce qui concerne les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires. Le choix des titres et la surpondération du Fonds dans le secteur bancaire ont contribué au rendement du Fonds. Les positions bancaires ont favorisé les placements à plus courte duration (moins sensibles aux fluctuations taux d'intérêt), ce qui a contribué à la performance lorsque la courbe des taux s'est accentuée. Le positionnement en titres adossés à des actifs a contribué au rendement du Fonds, tout comme son positionnement dans des sociétés de cartes de crédit et des constructeurs automobiles de meilleure qualité. La surpondération du Fonds en titres adossés à des créances hypothécaires a contribué à la protection contre la volatilité accrue des titres de créance au mois d'août, ce qui a contribué au rendement. Les facteurs individuels ayant contribué au rendement comprenaient le positionnement des titres adossés à des créances hypothécaires du Fonds dans des placements à coupons moindres. Citigroup Inc. (7,625 %, 1er décembre 2036) a bénéficié de l'appétit pour le risque et de la performance opérationnelle positive de la banque. Paramount Global (6,375 %, 30 mars 2062) a bénéficié d'une performance opérationnelle supérieure aux attentes et de l'annonce de son acquisition par SkyDance Productions, LLC.

La position du Fonds dans les bons du Trésor américain a nui au rendement en raison de la volatilité élevée des taux d'intérêt et d'une courbe des taux accentuée. L'exposition du Fonds au dollar canadien a nui au rendement en raison de la dépréciation de la monnaie par rapport au dollar américain. Les anciennes positions du Fonds dans les prêts bancaires ont également nui au rendement. Parmi les facteurs ayant individuellement nui au rendement, on retrouve une position sur prêts acclimatés et une position sur la dette souveraine mexicaine (8,5 %, 31 mai 2029) qui a accusé du retard en raison de l'incertitude entourant les éventuels tarifs douaniers. Le manque d'exposition du Fonds à des actifs d'écart de rendement relatifs à des obligations de sociétés à plus long terme et plus volatils dans un contexte de resserrement des écarts a également nui au rendement.

Les nouvelles positions comprennent une nouvelle émission de CVS Health Corporation (6,75 %, 10 décembre 2054).

La diminution des positions tient compte de l'exposition aux titres adossés à des actifs.

Les positions éliminées du Fonds comprennent Athene Global Funding, car nous avons constaté une meilleure valeur ailleurs.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 42,4 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 35,4 millions de dollars au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par des rachats nets de 7,8 millions de dollars et par des gains sur les placements de 0,8 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples

renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter, Cecilia Mo et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 $ (77 000 $ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par

le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité. Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds ($)[1)]

		Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					
Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	**Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités[2)]**	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions[3)]	**Actif net, à la clôture de la période[1)]**
Série Apogée												
31 déc. 2024	**7,87**	**0,18**	**(0,02)**	**(0,05)**	**0,05**	**0,16**	**(0,34)**	**–**	**–**	**–**	**(0,34)**	**7,69**
31 déc. 2023	7,78	0,33	(0,02)	(0,34)	0,42	0,39	(0,01)	(0,31)	–	–	(0,32)	7,87
31 déc. 2022	9,52	0,30	(0,02)	(1,14)	(0,71)	(1,57)	(0,30)	–	–	–	(0,30)	7,78
31 déc. 2021	9,81	0,28	(0,02)	(0,36)	0,02	(0,08)	(0,27)	–	–	–	(0,27)	9,52
31 déc. 2020	9,29	0,29	(0,02)	0,81	(0,26)	0,82	(0,30)	–	–	–	(0,30)	9,81
Série F												
31 déc. 2024	**8,04**	**0,13**	**(0,07)**	**(0,01)**	**(0,26)**	**(0,21)**	**(0,23)**	**–**	**–**	**–**	**(0,23)**	**7,91**
31 déc. 2023	7,94	0,34	(0,07)	(0,35)	0,45	0,37	(0,01)	(0,26)	–	–	(0,27)	8,04
31 déc. 2022	9,72	0,31	(0,08)	(1,20)	(0,57)	(1,54)	(0,24)	–	–	–	(0,24)	7,94
31 déc. 2021	10,03	0,29	(0,09)	(0,42)	0,18	(0,04)	(0,21)	–	–	–	(0,21)	9,72
31 déc. 2020	9,50	0,30	(0,09)	0,92	(0,35)	0,78	(0,24)	–	–	–	(0,24)	10,03
Série I												
31 déc. 2024	**8,09**	**4,67**	**(0,00)**	**(2,37)**	**(2,02)**	**0,28**	**(0,36)**	**–**	**–**	**–**	**(0,36)**	**7,90**
31 déc. 2023	7,99	0,34	(0,00)	(0,35)	0,49	0,48	(0,01)	(0,33)	–	–	(0,34)	8,09
31 déc. 2022	9,79	0,31	(0,00)	(1,30)	(0,37)	(1,36)	(0,32)	–	–	–	(0,32)	7,99
31 déc. 2021	10,09	0,29	(0,00)	(0,39)	0,05	(0,05)	(0,29)	–	–	–	(0,29)	9,79
31 déc. 2020	9,57	0,31	(0,00)	0,79	(0,26)	0,84	(0,34)	–	–	–	(0,34)	10,09

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de $)[1)]	Nombre de parts en circulation[1)]	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%)[2)]	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)[2)]	Ratio des frais d'opérations (%)[3)]	Taux de rotation du portefeuille (%)[4)]	**Valeur liquidative par part ($)[1)]**
Série Apogée							
31 déc. 2024	**34 867**	**4 535 691**	**0,20**	**0,20**	**–**	**227,41**	**7,69**
31 déc. 2023	40 316	5 120 121	0,20	0,20	–	256,72	7,87
31 déc. 2022	42 311	5 440 627	0,20	0,20	–	253,39	7,78
31 déc. 2021	77 765	8 167 195	0,20	0,20	–	249,21	9,52
31 déc. 2020	119 065	12 131 932	0,20	0,20	–	284,13	9,81
Série F							
31 déc. 2024	**187**	**23 696**	**0,90**	**0,90**	**–**	**227,41**	**7,89**
31 déc. 2023	691	85 876	0,90	0,90	–	256,72	8,04
31 déc. 2022	666	83 879	0,90	0,90	–	253,39	7,94
31 déc. 2021	952	98 013	0,90	0,90	–	249,21	9,72
31 déc. 2020	360	35 865	0,90	0,90	–	284,13	10,03
Série I							
31 déc. 2024	**296**	**37 520**	**0,04**	**0,04**	**–**	**227,41**	**7,89**
31 déc. 2023	1 398	172 753	0,04	0,04	–	256,72	8,09
31 déc. 2022	1 056	132 187	0,04	0,04	–	253,39	7,99
31 déc. 2021	897	91 687	0,04	0,04	–	249,21	9,79
31 déc. 2020	1 167	115 735	0,03	0,03	–	284,13	10,09

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres† (%)
Série Apogée*	s. o.	–	–
Série F	0,75	–	100,0
Série I*	s. o.	–	–

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année civile, d'un placement effectué le premier jour de l'année civile pour cette série.

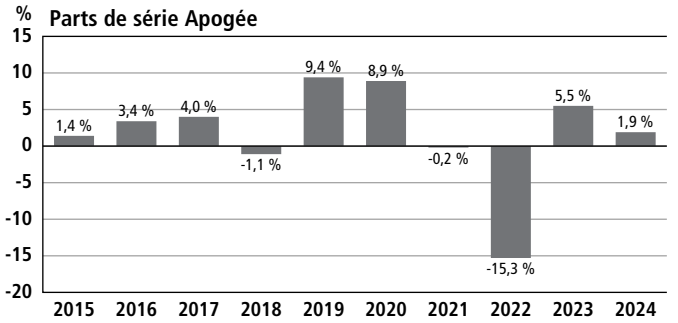

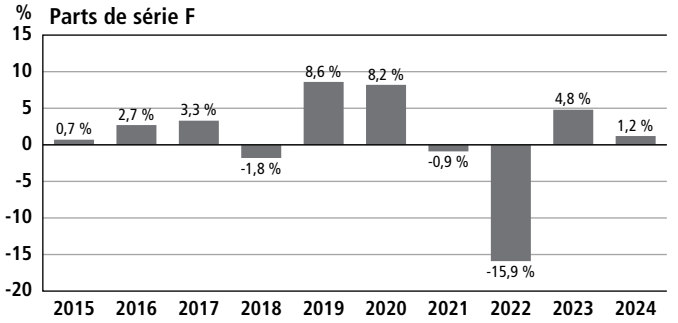

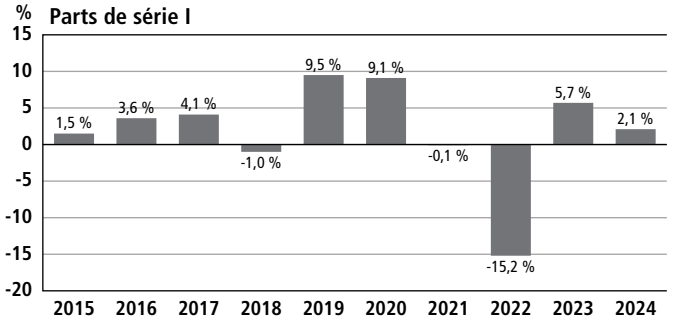

Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série Apogée	**%**	**1,9**	**–3,1**	**–0,2**	**1,6**	**–**
Indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond Index (en CAD, couvert)	%	0,2	–3,2	–0,8	0,9	–
Série F	**%**	**1,2**	**–3,7**	**–0,9**	**0,8**	**–**
Indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond Index (en CAD, couvert)	%	0,2	–3,2	–0,8	0,9	–
Série I	**%**	**2,1**	**–2,9**	**–**	**1,7**	**–**
Indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond Index (en CAD, couvert)	%	0,2	–3,2	–0,8	0,9	–

Description des indices

Indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond Index (en CAD, couvert) – Cet indice général mesure le marché des obligations imposables à taux fixe, libellées en dollars américains et de qualité supérieure. L'indice comprend des bons du Trésor, des titres liés à des gouvernements et à des entreprises, des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com, dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative†
Obligations et débentures	98,0
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,4
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,6

Par pays / région[1)]	% de la valeur liquidative†
États-Unis	93,5
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,4
Suisse	1,4
Royaume-Uni	0,9
Japon	0,8
Irlande	0,7
Mexique	0,6
Luxembourg	0,1

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative†
Trésor des États-Unis, 4,375 %, 31 déc. 2029	3,8
Trésor des États-Unis, 4,000 %, 15 nov. 2027	3,0
Trésor des États-Unis, 4,500 %, 15 nov. 2054	2,9
Trésor des États-Unis, 4,000 %, 15 déc. 2027	2,5
Fannie Mae Pool, 3,000 %, 1er avr. 2048	2,2
Trésor des États-Unis, 3,125 %, 15 mai 2048	2,0
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,125 %, 15 août 2044	2,0
Trésor des États-Unis, 4,25 %, 15 août 2054	1,7
Fannie Mae Pass-Through Certificates Pool, 2,000 %, 1er oct. 2050	1,6
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,4
Trésor des États-Unis, 4,625 %, 15 nov. 2044	1,4
Trésor des États-Unis, 4,500 %, 31 déc. 2031	1,4
Fannie Mae Pass-Through Certificates Pool, 2,000 %, 1er avr. 2051	1,2
Trésor des États-Unis, 4,125 %, 30 nov. 2031	1,2
UBS AG, 3,700 %, 21 févr. 2025	1,0
Freddie Mac Gold Pool, 3,000 %, 1er janv. 2047	1,0
Trésor des États-Unis, 4,250 %, 15 nov. 2034	1,0
Trésor des États-Unis, 4,125 %, 31 oct. 2029	1,0
Fannie Mae Pool, 5,000 %, 1er mai 2054	1,0
Pacific Gas and Electric Company, 2,100 %, 1er août 2027	0,9
Barclays PLC, 4,380 %, 12 janv. 2026	0,9
Freddie Mac Pool, 2,000 %, 1er janv. 2037	0,9
Federal National Mortgage Association, 3,500 %, 1er sept. 2045	0,9
Ginnie Mae II Pool, 2,500 %, 20 nov. 2051	0,9
Freddie Mac Gold Pool, 3,500 %, 1er nov. 2045	0,9

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.
† Ceci se réfère à la valeur liquidative transactionnelle.